

## Énergie : régulation publique, efficacité énergétique et renouvelables

### I) La civilisation du tout pétrole en crise et la dérégulation en échec

Le contexte actuel de crise énergétique mondiale, comme les menaces environnementales et géopolitiques que font peser sur la planète la civilisation du « tout pétrole », notamment les risques considérables liés au changement climatique, nous imposent de revoir radicalement nos modes de production et de consommation.

La consommation d'énergie dérape fortement dans les secteurs des transports et du logement. Les profits des entreprises et les dividendes versés aux actionnaires explosent, qu'il s'agisse des entreprises pétrolières ou d'EDF et Gaz de France, tandis que la facture des consommateurs augmente.

De plus, la libéralisation du secteur électrique est un échec, et la privatisation des opérateurs se traduit par des échecs nombreux, une hausse générale des prix, un sous-investissement chronique, des capacités de production insuffisantes, une recherche mise à mal et de multiples coupures de courant. La France même, qui avait une grande avance dans ce domaine, a importé du courant électrique pour la première fois en 2006.

### II) À droite, le nucléaire et le marché pour seul avenir

Les différents gouvernements de droite ont sabordé les outils de politique publique par aveuglement dogmatique : EDF, GDF, mais aussi ADEME et MIES (moyens financiers et humains réduits).

Ils ont organisé la libéralisation et augmenté les tarifs du gaz et de l'électricité, d'abord pour améliorer la plus-value des actionnaires d'entreprises à la santé florissante, ensuite pour rassurer les marchés financiers.

Ils ont entravé le développement des énergies renouvelables et engagé la construction de l'EPR, sans débat et sans perspectives crédibles pour les énergies renouvelables. La filière éolienne est ainsi entravée par des obstacles administratifs accrus.

En se reposant uniquement sur une logique marchande qui pousse à consommer toujours plus, la politique conduite par la droite comme les propositions de Nicolas Sarkozy sont à l'opposé de ce qu'il faudrait faire et ne permettront pas d'affronter les enjeux d'investissements massifs dans des politiques d'économies d'énergie et de recherche-développement sur les énergies renouvelables.



### III) Avec Ségolène Royal : lutter contre le changement climatique en préparant dès maintenant l'après-pétrole par une nouvelle politique de l'énergie

L'énergie qui coûte le moins cher, qui pollue le moins, qui contribue le plus à notre indépendance énergétique, c'est celle que l'on ne consomme pas. Aussi Ségolène Royal s'est engagée à ce que la puissance publique conduise une stratégie de long terme, sur la base d'un plan d'investissements et de recherche-développement en matière d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, afin que ces sources d'énergie représentent 20% de la consommation française totale d'énergie en 2020 – ce qui est depuis son dernier sommet l'objectif de l'Union Européenne.

Ce plan permettra de créer 70 000 emplois (non délocalisables) et de réduire dans le même temps la part du nucléaire dans la production électrique. Il s'appuiera sur le développement des transports en commun et des énergies renouvelables, un programme massif d'isolation et d'économies d'énergie dans les logements, un effort important de recherche et développement sur les technologies propres rendu possible par l'accroissement des crédits de recherche de 10 % chaque année sur lequel s'est engagée Ségolène Royal.

Une vision de long terme est indispensable pour conduire cette politique et justifie l'existence d'entreprises publiques et de politiques publiques pour pallier des marchés par essence court-termistes. L'État conservera donc le contrôle de la politique énergétique française en rétablissant le contrôle public de ses fleurons industriels dans un pôle public associant EDF et GDF ce qui permettra de maintenir un service public pour garantir l'égalité tarifaire, la péréquation et préparer l'avenir.

Ségolène Royal s'engage enfin à instituer un prélèvement exceptionnel sur les super-profits des entreprises pétrolières, qui permettra de contribuer à organiser la réduction de la dépendance des consommateurs au pétrole.

**Ségolène Royal,  
la candidate de l'excellence énergétique  
et environnementale**

